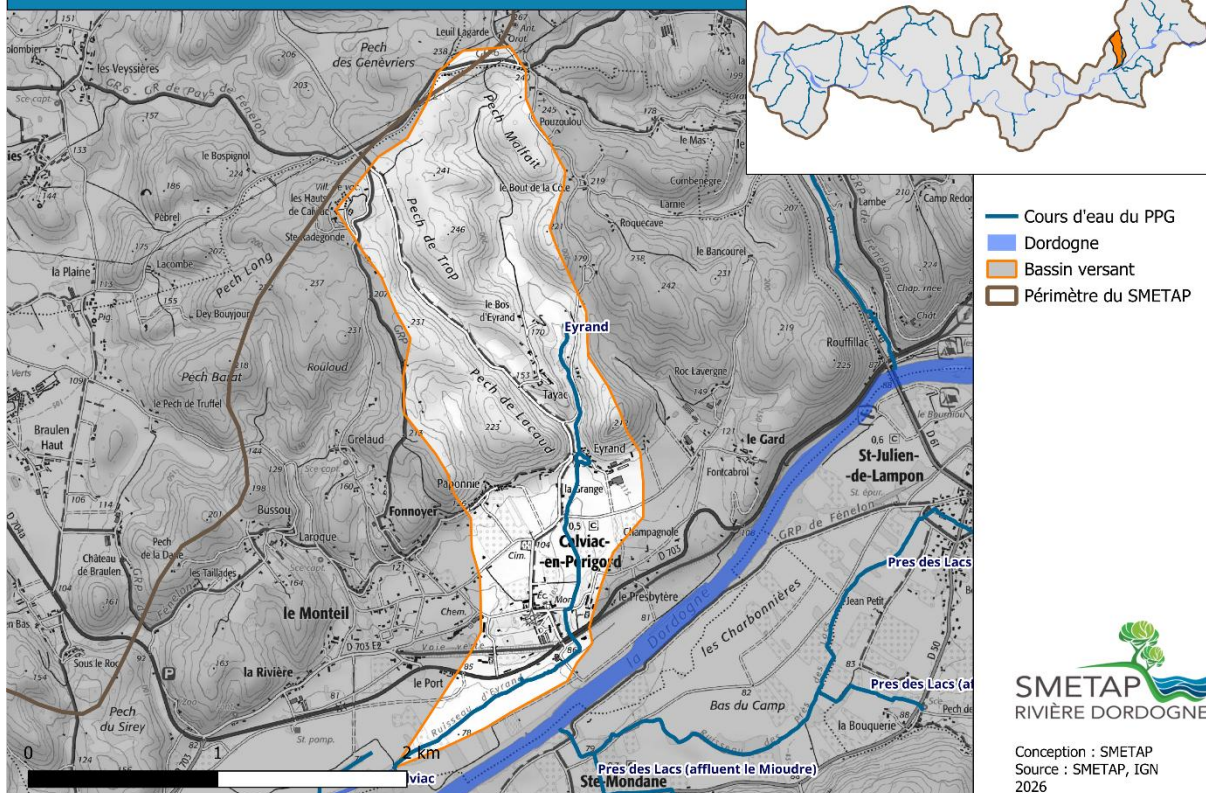


L'EYRAND

Nom du cours d'eau	L'Eyrand
Affluents	Non
Autres noms connus ou anciens	Le Calviac / Ruisseau de la Borgne
Longueur lit principal + affluents	3 058 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	150 mètres
Com. Com.	Pays de Fénelon
Communes concernées	Calviac en Périgord
Masse d'eau	FRFR349B : « La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie. Absence de faune piscicole.
Hydrologie (pérenne / assecs)	Pérenne
Présence de zones humides	Oui
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	Captée dans un étang 143 mètres
Confluence avec Dordogne : - continuité ou non - altitude	Très bonne continuité, confluence dans bras-mort. 76 mètres
Dénivelé	67 mètres
Orientation	Nord / Sud puis Nord-Est / Sud-Ouest.
Date état des lieux	10/09/2024

Localisation - Eyrand



1. Situation générale :

L'Eyrand est un petit cours d'eau d'un peu plus de trois kilomètres prenant source sous le "Bos d'Eyrand", au Nord du village de Calviac en Périgord qu'il traverse ensuite selon un axe Nord/Sud. Au niveau du bourg, il alimente un ancien moulin puis traverse la RD 703 et la véloroute-voie verte, pour se retrouver en situation de ruisseau de plaine (alluviale de la Dordogne) à faible pente et longer la rivière en adoptant une orientation Nord-Est/Sud-Ouest. Ce changement d'orientation semble naturel, probablement en lien avec l'emprunt d'un paléochenal (ancien lit ou bras de la Dordogne), comme en atteste la configuration topographique du site. Sa connexion avec la rivière est progressive via le bras-mort d'Eyrand, dans lequel se confond le ruisseau.



Physionomie générale de l'Eyrand en secteur de plaine

2. Hydrologie :

L'Eyrand est un cours d'eau pérenne à faible débit. Sa source, relevée à un kilomètre en amont de celle mentionnée sur les cartes IGN, alimente directement un étang puis successivement deux autres en aval. Au niveau du hameau d'Eyrand, le cours d'eau alimente deux mares puis au sud du lieu-dit "La Grange" à nouveau deux petits étangs de part et d'autre de la route communale "des Campagnoles". Concernant ces étangs, celui situé en amont de la route (parcelle 1006) n'est pas mentionné sur les cartes IGN. En aval de la route, 2 étangs sont mentionnés sur les cartes IGN mais celui d'aval (parcelles 1028 et 1029) n'existe plus, ayant été depuis comblé.

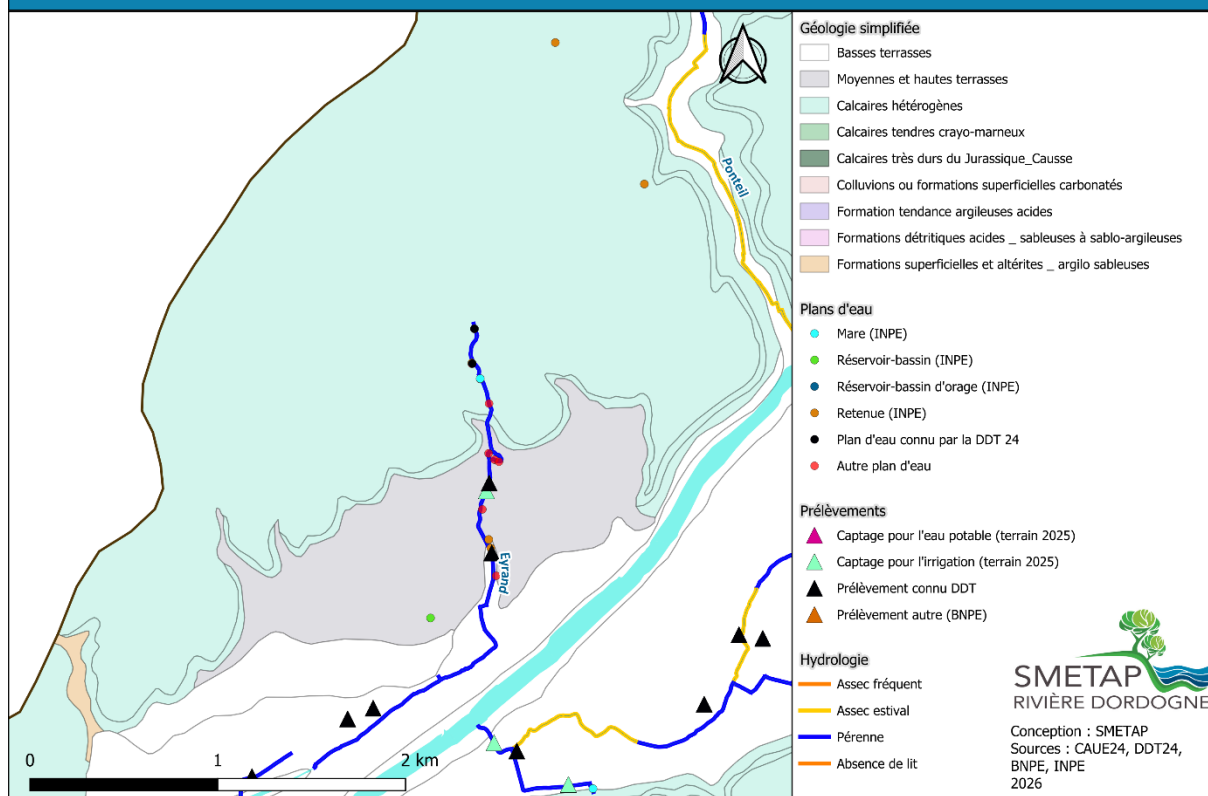
En aval de la traversée de la RD 703, un bras est mentionné rive gauche sur la carte IGN, il s'agit d'un fossé (et résidu d'un ancien bras de la Dordogne) la plupart du temps assec. Puis, à 400 mètres en aval de la route de la cale, un micro-affluent d'une vingtaine de mètres, issu d'une source captée par un bâti en pierre, vient timidement confluer en rive droite de l'Eyrand.



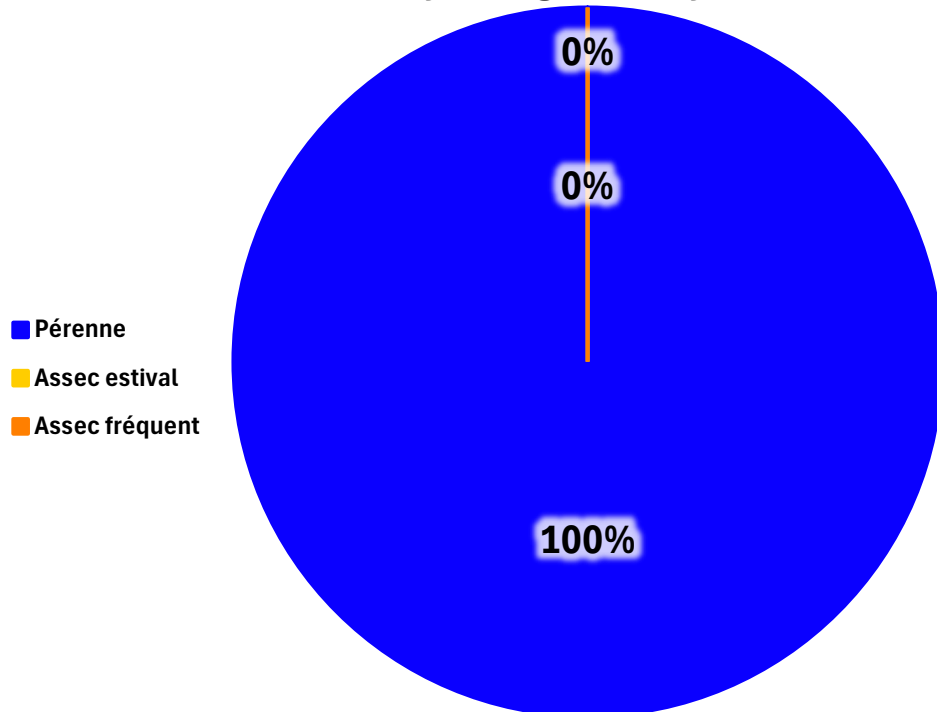
Zone de confluence avec le bras mort d'Eyrand

L'écoulement continue ensuite dans la plaine alluviale de la Dordogne, influencé, en hautes eaux, par les remontées de nappe alluviale. La connexion avec la rivière s'effectue en pente douce et sans discontinuité par l'intermédiaire du bras mort d'Eyrand et, par système des vases communicants, permet aux hautes eaux de la rivière de remonter dans le ruisseau.

Caractéristiques hydrologiques et pressions - Eyrand



Hydrologie de l'Eyrand



3. Hydromorphologie et lit mineur :

Si le ruisseau d'Eyrand comprend une proportion importante de linéaire modérément rectifié (63 %), il n'a cependant pas connu de détournement de son talweg originel et a conservé parfois une certaine sinuosité. Seule une petite dérivation de 150 mètres est présente au niveau du hameau d'Eyrand à des fins d'irrigation de jardins potagers.

Les rectifications subies dans le passé ont été réalisées sans surlargeur ni surcreusement, conférant au ruisseau un gabarit resté proportionné, à deux exceptions près : un secteur connaît un léger surcreusement en aval du hameau de "La Grange", puis de petites portions de ruisseau dans le secteur de plaine, vers "Le Port" sont en légère surlargeur, sans dysfonctionnement particulier. A noter, la présence d'une portion de 30 mètres de circulation souterraine artificielle du ruisseau sur le secteur en aval de "La Grange".

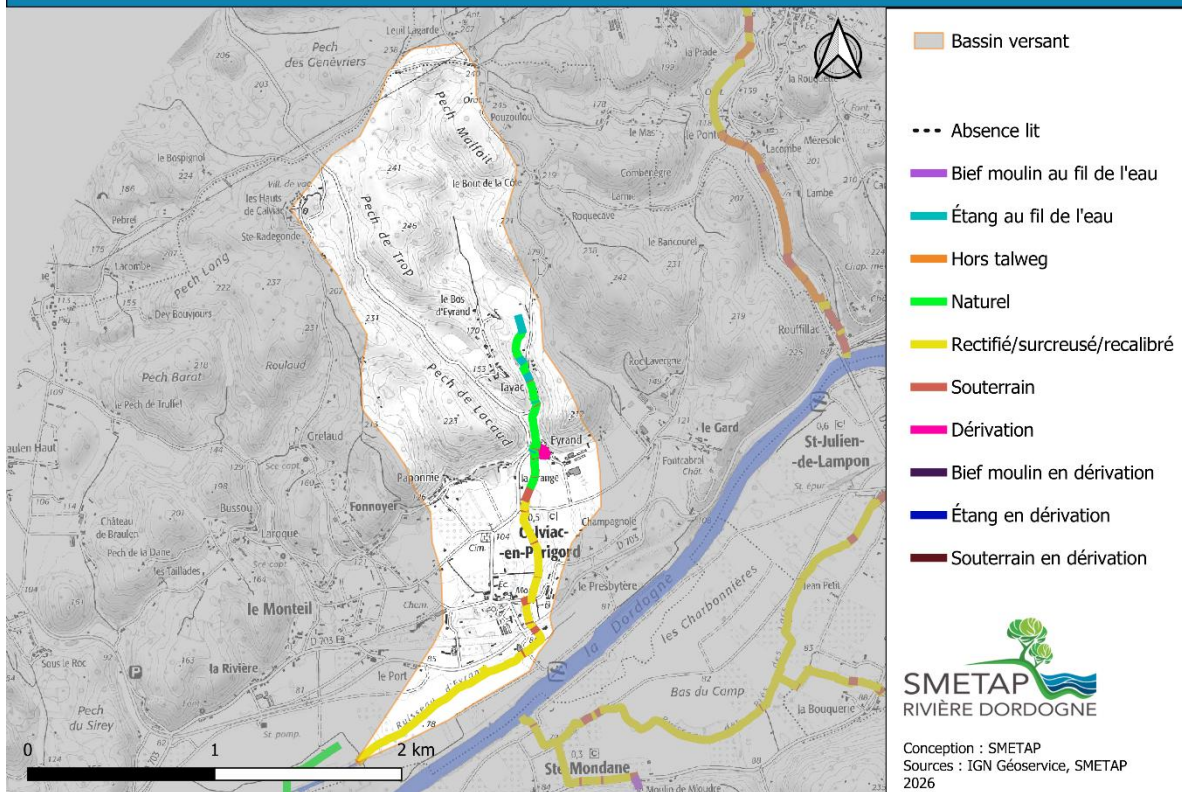
Le secteur amont, en dépit de la présence d'étangs, reste la partie la plus naturelle du ruisseau, avec un contexte forestier puis de prairies pâturées.

Le substrat, en dehors de quelques courts secteurs artificialisés par le passage sous les infrastructures, est essentiellement composé de fines (sable en amont et sable-limons au niveau de la plaine alluviale) sur 93 % du linéaire.

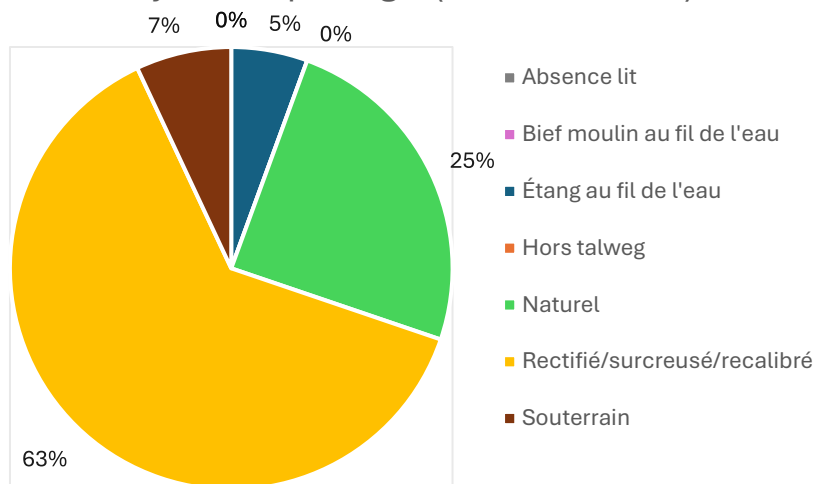
Le colmatage du cours d'eau reste faible à modéré, sa pente (en amont) et l'absence de recalibrage démesuré peuvent expliquer cet assez bon état général.

Aucun embâcle ou chute ne vient perturber l'écoulement, seul l'amont du passage de la route de la cale est légèrement encombré par plusieurs branches et bois morts. Un petit seuil est formé par le bief abandonné (mais en cours de "nettoyage" par une association du village) du moulin de Calviac. Ce bief, ainsi que le moulin, sont positionnés au fil de l'eau sur l'Eyrand. En l'absence de faune piscicole sur ce ruisseau, seule la continuité sédimentaire et éventuellement la thermie sont impactées par ce seuil.

Hydromorphologie - Eyraud



Hydromorphologie (hors dérivation)

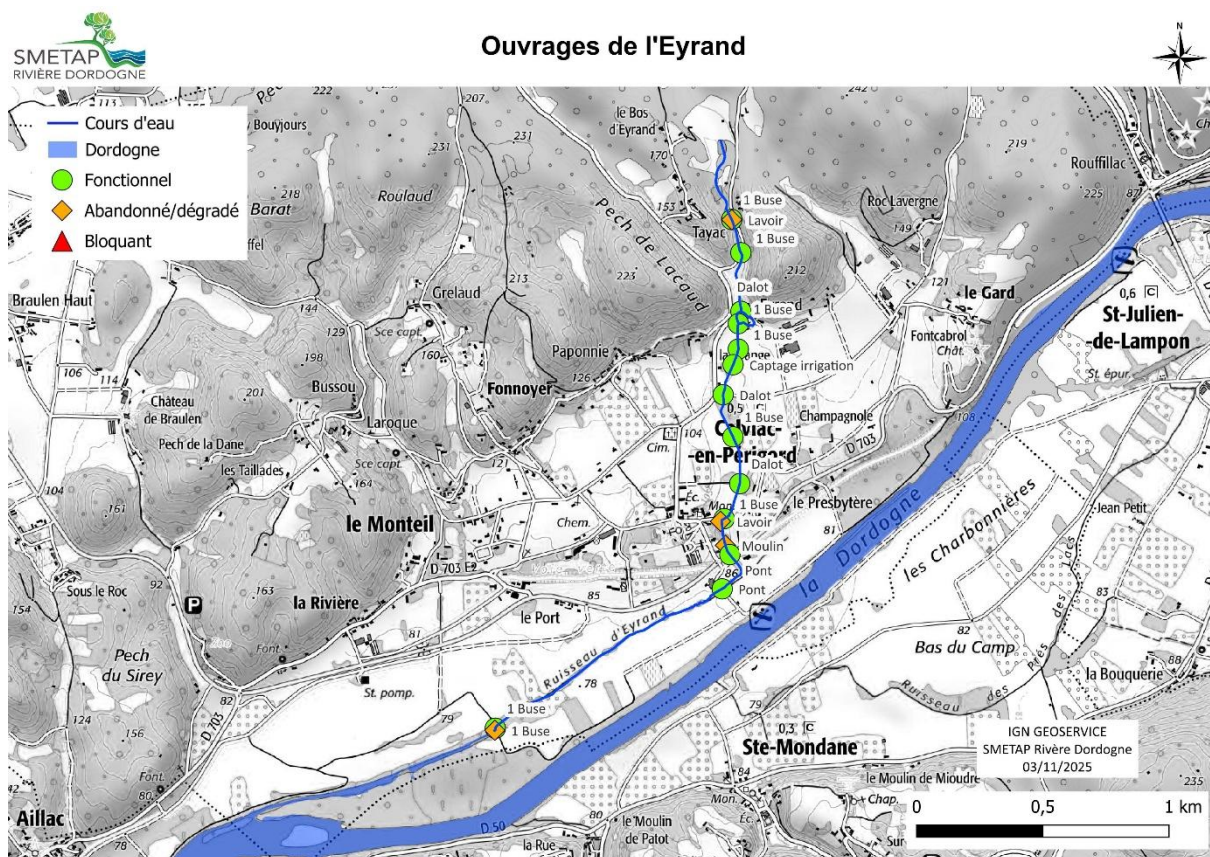




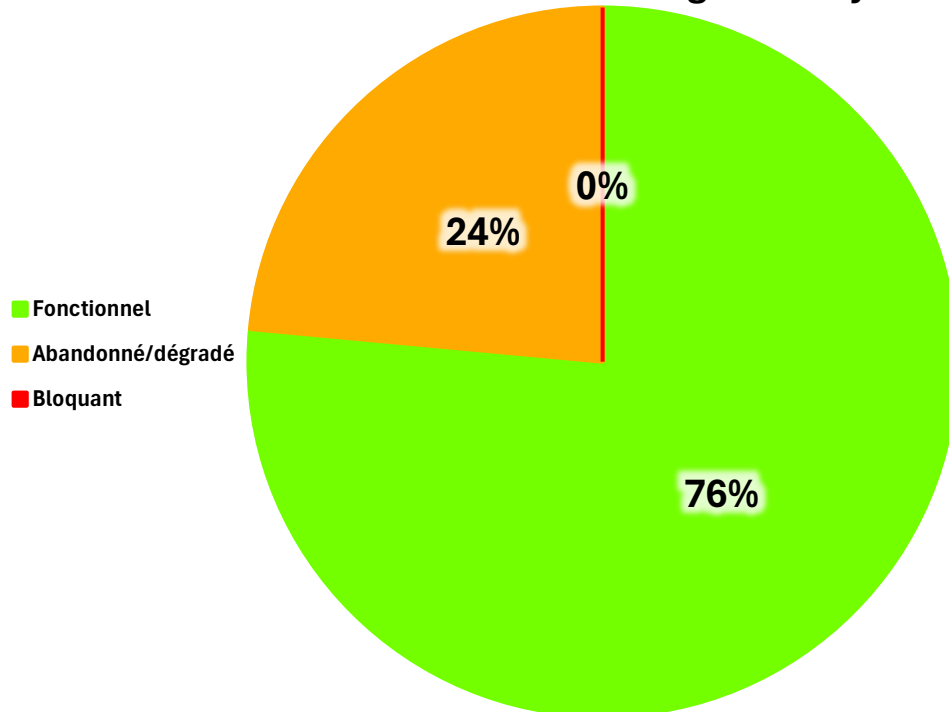




Un seul ancien moulin, le moulin de Calviac (ou autrefois de Calviate) est présent au niveau du bourg de Calviac, son bief est en partie effacé. Il n'a que peu d'impact sur le fonctionnement du ruisseau en ce secteur urbanisé.



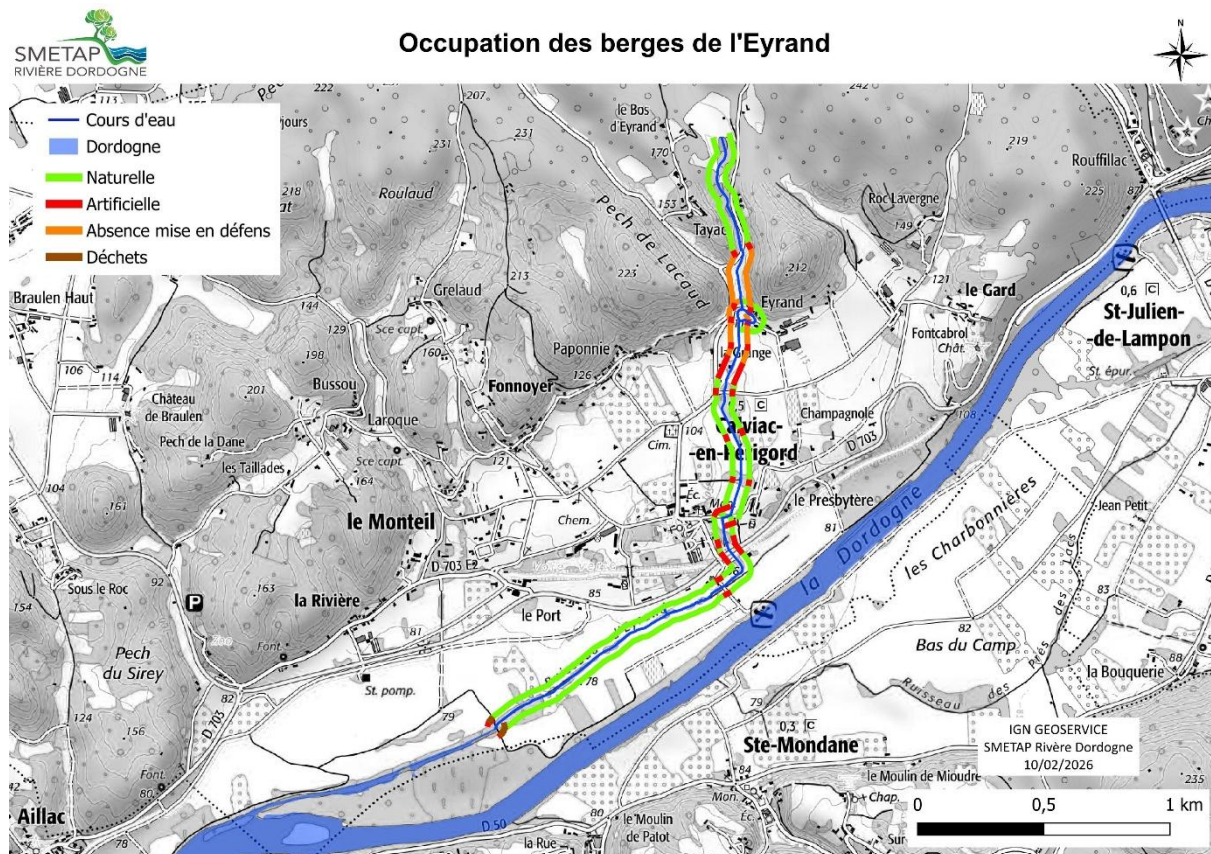
Fonctionnalité des ouvrages de l'Eyrand



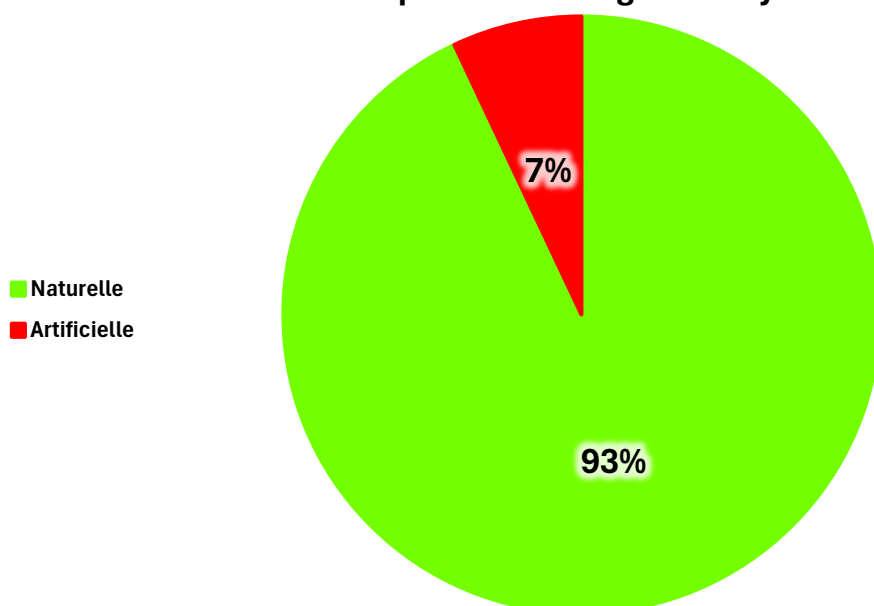
5. Berges :

Les berges sont quasi-intégralement naturelles. Seul un secteur sur prairie pâturée, en amont et en aval directs du hameau d'Eyrand, fait l'objet de piétinements de bovins en raison d'absence de mise en défens, le linéaire concerné est de 450 mètres sur chaque rive.

Pour information, quelques secteurs de la partie aval, ont fait déjà fait l'objet de retrait par le SMETAP de débris divers, palettes en bois et autres tuyaux en PVC.



Occupation des berges de l'Eyrand



6. Ripisylve :

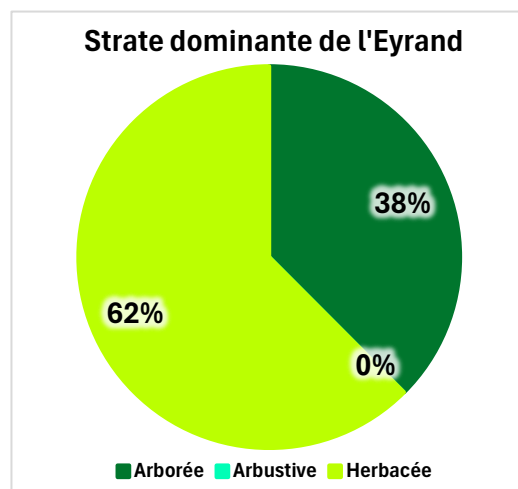
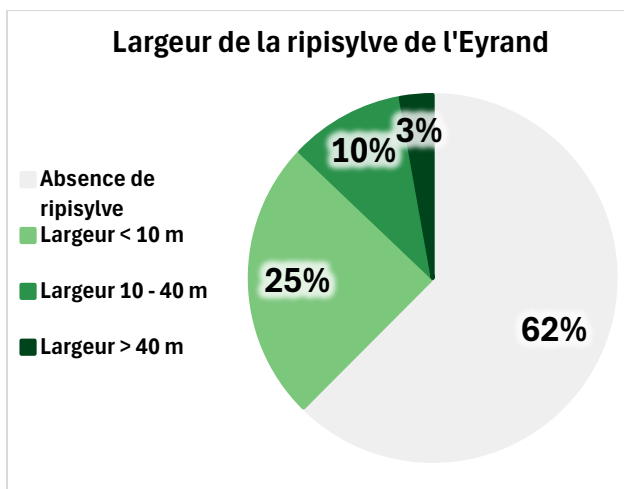
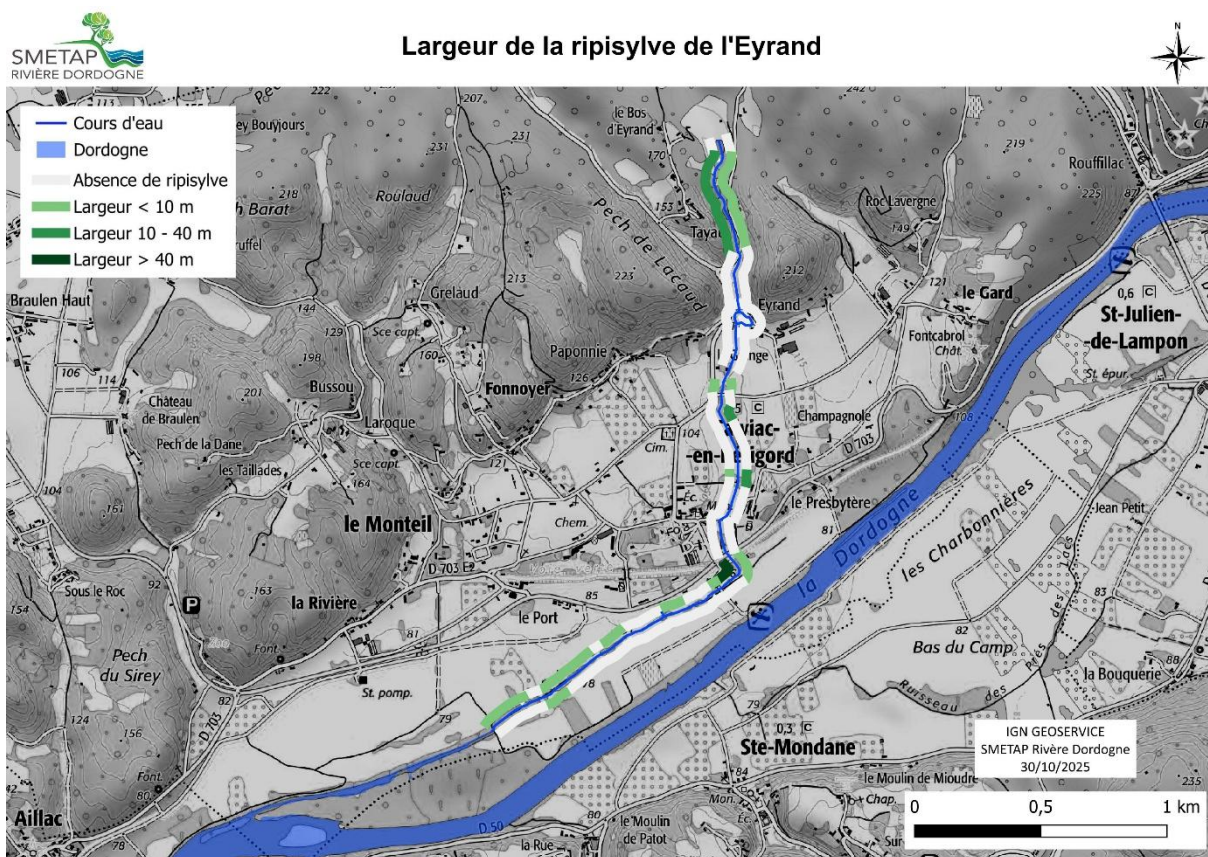
Plus de la moitié du linéaire concerné (62 %) est dépourvue de ripisylve, la présence conséquente de prairies de pâturage ou de fauche, mais aussi de cultures ou de peupleraies en est la principale raison. Seul le secteur amont, forestier à dominance de charmes et de chênes pédonculés, permet la présence d'une ripisylve consistante. Les faibles secteurs de ripisylve en aval sont dominés par les aulnes glutineux, chênes pédonculés, accompagnés de quelques frênes et saules blancs. La strate arbustive n'est que très peu représentée avec la présence clairsemée de cornouillers sanguins et quelques sureaux noirs.



Ripisylve réduite à une rangée de peupliers blancs

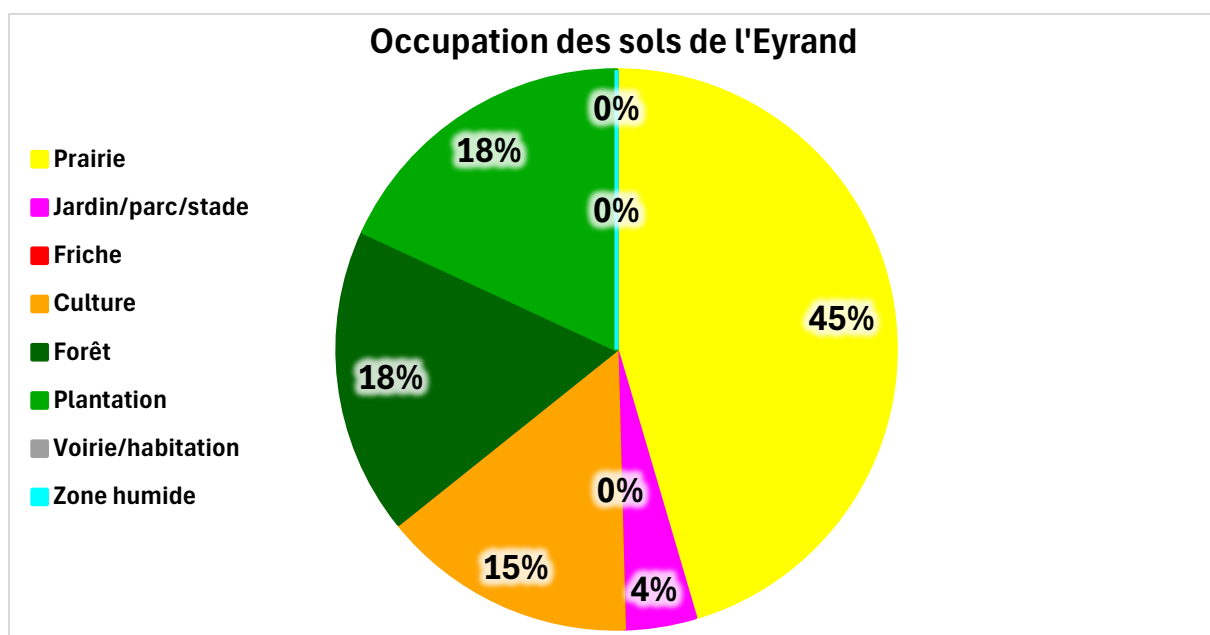
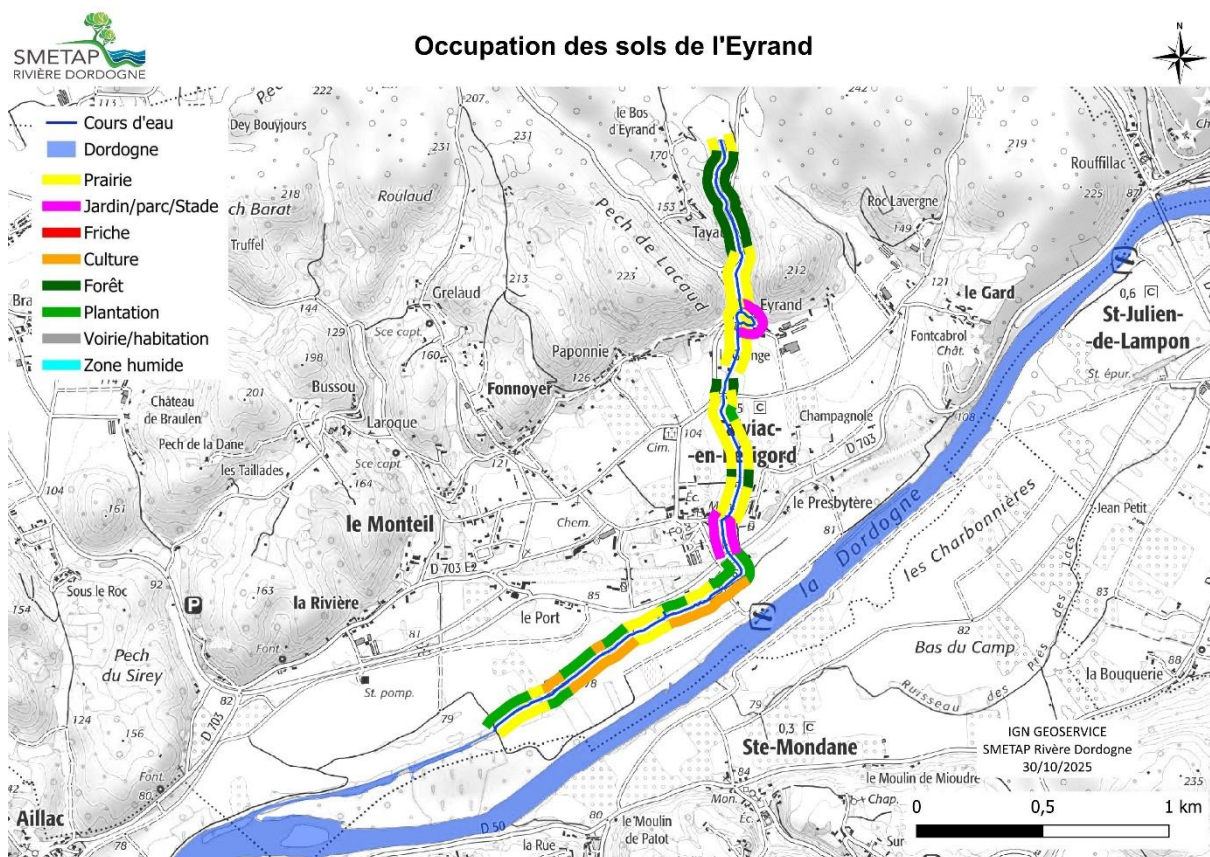


Prairie pâturée sans mise en défens



7. Occupation des sols :

Seul le secteur amont représente un caractère forestier (18 %) comme décrit précédemment, viennent ensuite plusieurs prairies, pâturées en amont puis de fauche vers "La Grange" et jusqu'au bourg de Calviac. Le secteur de plaine alluviale de la Dordogne alterne les secteurs de cultures, prairies et plantations, majoritairement des peupleraies et quelques noyeraies. Ces occupations à vocation agricole comptent pour 78 % du linéaire total de l'Eyrand.



A l'échelle du bassin versant de l'Eyrand, l'occupation du sol est dominée par les forêts (69%) selon les données de 2021 de l'OCS GE, de l'IGN. Celles-ci sont principalement composées de feuillus. 26% du bassin versant sont occupés par des « formations herbacées », principalement des cultures et quelques prairies.

8. Milieux et espèces remarquables :



Zone humide en secteur de surlargeur sur l'Eyrand aval

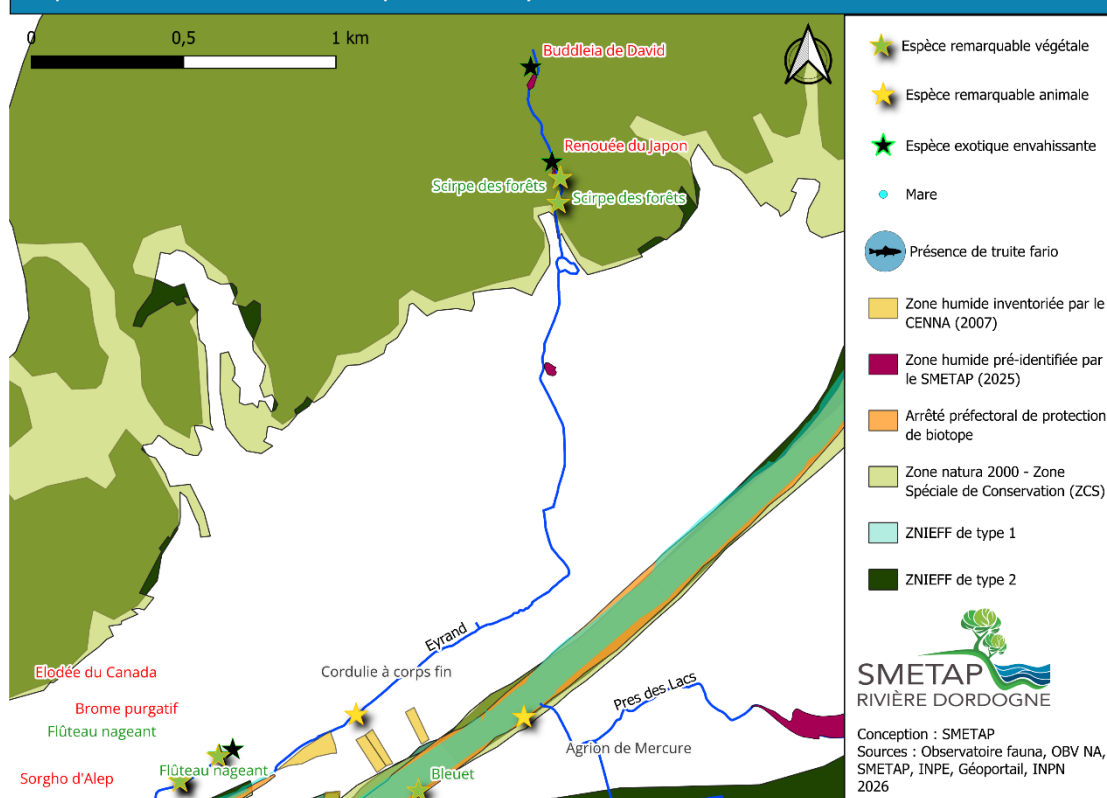
Le bassin versant de l'Eyrand est assez pauvre en zones humides. Quelques-unes généralement de petites superficies ont été identifiées, notamment en amont au niveau des étangs et en aval au niveau de sa confluence dans le bras mort d'Eyrand.

Concernant les espèces remarquables, une donnée ancienne de 2010, par le bureau d'étude Biotope, indique la présence de la cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) sur la partie aval de

l'Eyrand. L'espèce est protégée au niveau national et classé quasi-menacée sur la liste rouge UICN de l'Europe.

Le scirpe des forêts, espèce protégée au niveau régional, a été identifiée par le CBN Sud-Atlantique le 22/07/2015 sur la partie médiane de l'Eyrand. A noter la présence du flûteau nageant en aval de la confluence, dans le bras-mort d'Eyrand (SMETAP, 13/08/2020).

Espèces et milieux remarquables - Eyrand



9. Espèces indésirables :

Aucune espèce indésirable n'a été repérée sur l'Eyrand lors des prospections. Cependant, trois espèces ont été identifiées par le CBN Sud Atlantique le 22/07/2015 : le raisin d'Amérique, le buddleia de David et la renouée du Japon.

10. Diagnostic / atouts / limites

Atouts :

- Ruisseau pérenne
- 3 zones humides
- Très bonne continuité confluence (dans bras mort)
- 3 espèces protégées : scirpe des forêts, cordulie à corps fin et fluteau nageant en aval (bras mort)
- En zone Natura 2000 sur sa partie amont

Limites :

- Absence de faune piscicole
- Rectifié (modérément) sur 63 % du linéaire
- Absence de mise en défens sur 900 mètres linéaires
- Absence de ripisylve sur 62 % du linéaire